

information

CORONAVIRUS COVID-19

COVID-19 Mesures de sécurité sanitaire prises à La Canopée

Nous avons mis à jour notre protocole pour assurer votre sécurité sanitaire, celle de nos partenaires et la nôtre (basé sur le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise actualisé au 8 avril 2021).

- Port du masque obligatoire

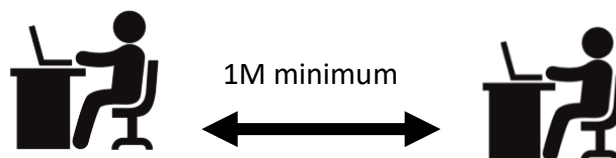
Le **port du masque est obligatoire** dans l'ensemble des locaux (open-space, salles de réunion, couloirs et cuisine). Celui-ci pourra être retiré pour les temps de pauses déjeuner et si vous êtes seuls dans un espace.

- Respect des distances de sécurité

Nous avons modifié l'aménagement de nos open-spaces en respectant un ratio de **4 m²/personne** (suppression de plusieurs postes de travail) pour permettre à chacun de **s'installer à un mètre de distance de chaque autre coworker**.

Un plan est affiché à chaque étage de l'établissement.

Nous vous remercions de respecter les placements proposés.



- Équipements de prévention

Nos salles de réunion, la table en open-space du rez-de-chaussée et la caisse sont désormais équipées de **plexiglas de protection** afin de prendre toutes les précautions nécessaires.

Des kits individuels de prévention sanitaire sont proposés à la vente comprenant un masque et 2 lingettes de désinfection mains et surface.

- Désinfection et nettoyage



Les tables sont nettoyées après chaque départ d'un coworker. Les équipements communs sont désinfectés plusieurs fois par jour : poignées de porte, rampe escalier, interrupteurs, plan de travail de la cuisine, machine à café, bouilloire...
Un plan de nettoyage est affiché au sein de La Canopée.

- Lavage des mains



À votre arrivée à La Canopée et avant d'utiliser la machine à café ou la bouilloire, il est obligatoire de se laver les mains au savon (dans la cuisine) ou d'utiliser du gel hydroalcoolique disposé à l'entrée de la Canopée et en cuisine.

- Accès limité à La Canopée et à l'espace cuisine

Afin de respecter la distanciation sociale, **l'accès à La Canopée pourra être refusé en cas d'affluence trop importante. L'espace cuisine est limité à 4 personnes maximum simultanément. La distanciation sociale de 2 mètres pendant le déjeuner est exigée.** En cas d'affluence supérieure à 4 personnes dans la cuisine, merci de décaler votre déjeuner à une autre plage horaire ou de déjeuner à votre poste de travail.

- Gestes barrières

L'ensemble des gestes barrières doit être respecté.

- Règlement et divers

Paiement sans contact ou par virement obligatoire et plexiglas de protection sur le meuble caisse.